LES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL EN HAUTEUR



Analysez, protégez-vous puis agissez... avant qu'il ne soit trop tard.



J'ANALYSE...

- Le risque a-t-il été évité lors de la conception de l'ouvrage ?
- L'analyse des risques du poste du travail a-t-elle été réalisée (hauteur, fréquence, co-activité)?
- Ai-je mis en place, en priorité, des protections collectives (gardecorps...) plutôt que des protections individuelles (harnais...)?

2

JE ME PROTÈGE

- Je suis formé à l'utilisation des équipements de travail.
- Je suis informé de l'état de l'ouvrage (stabilité, ancrages...) de la dernière vérification des équipements (harnais, échafaudages...).
- Je vérifie l'efficacité des équipements de protection (notion de tirant d'air, harnais hors d'usage).



PUIS J'AGIS

- J'adapte mon poste de travail (conditions météorologiques, pré-fabrication au sol...).
- Je n'utilise pas d'échelle, escabeau ou marchepied comme poste de travail.

À SAVOIR

Les chutes avec dénivellation sont la 2° cause d'accidents mortels.*





LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES



Analysez, protégez-vous puis agissez... avant qu'il ne soit trop tard.



J'ANALYSE...

- Ai-je identifié tous les produits chimiques qui m'entourent ?
- Est-ce que je sais reconnaître les produits chimiques dangereux ?
- Ai-je pris en compte que l'effet d'un produit chimique n'est pas forcément instantané ?



JE ME PROTÈGE

- J'utilise des gants adaptés à la nature des produits manipulés.
- Je m'assure que mon masque me protège efficacement sur la durée de l'intervention.
- Je respecte les règles d'hygiène (interdiction de boire, manger...).



PUIS J'AGIS

- Si besoin de transvaser,
 je le fais en toute sécurité
 (étiquetage, récipient adapté...).
- Je respecte les règles de stockage des produits (rétention, incompatibilités...).

À SAVOIR

Tout est poison, rien n'est poison : c'est la dose qui fait le poison. *





LES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL ISOLÉ



Analysez, protégez-vous puis agissez... avant qu'il ne soit trop tard.



J'ANALYSE...

- Existe-t-il des situations
 où je suis ni vu ni entendu ?
- L'organisation du travail
 a-t-elle été analysée pour
 éliminer / réduire le travail isolé ?
- L'activité à réaliser n'est-elle pas interdite à un travailleur isolé (travail en hauteur, manœuvre d'engins...)?



PUIS J'AGIS

- Je teste l'organisation des secours lors d'un exercice (levée de doute, déclenchement des secours, suivi des opérations...).
- J'alerte lorsque je ne me sens pas en capacité d'assurer mon poste (compétence technique, anxiété, maladie ...).



JE ME PROTÈGE

- Je suis formé et informé sur les procédures à appliquer en cas d'urgence.
- Je suis apte à occuper un poste de travail isolé.
- Le choix d'un dispositif d'alarme du travailleur isolé (DATI) et des moyens de communication pour donner l'alerte (GSM, GPS, perte de verticalité...) est pertinent et en adéquation avec mon activité (lieu géographique, activités exercées).

À SAVOIR

La mission d'un DATI
est de transmettre une
alarme par un travailleur
isolé vers une personne
ou une structure chargée
de déclencher
les secours.*





LES RISQUES LIÉS À LA CONDUITE SUR ROUTE



Analysez, protégez-vous puis agissez... avant qu'il ne soit trop tard.



J'ANALYSE...

- Mon véhicule est-il adapté à ma mission, entretenu?
- Les équipements de sécurité sont-ils présents ?
- Mon déplacement a-t-il été bien préparé (itinéraire, circulation, conditions météorologiques, heure de rendez-vous...) ?



JE ME PROTÈGE

- Je suis formé à la conduite de mon véhicule.
- J'attache ma ceinture et je coupe mon téléphone.
- Mon véhicule est correctement aménagé (arrimage, ancrage...).



PUIS J'AGIS

- Je respecte les règles de conduite, le protocole de communication, le protocole de sécurité.
- Je m'assure d'être en état de conduire (fatigue, alcool...).

À SAVOIR

Les accidents routiers représentent plus de 20 % de l'ensemble des accidents mortels de travail (pour le régime général de la Sécurité sociale)*



